M

Magazine
Municipal
Manigod

N°6
Mars 2022

Adrienne Fillion-Maillet
ou l'art d'être centenaire

Avec la réouverture des stations, l'allègement de certaines consignes sanitaires, le retour des touristes et du soleil, on a pu imaginer un instant que la crise sanitaire allait s'estomper et que nous pourrions retrouver progressivement une vie normale faite de plaisir et de joie de vivre.
C'était sans compter sur la folie des hommes et sur le délire expansionniste d'un dictateur qui dans sa soif de pouvoir risque de déséquilibrer le monde et plus particulièrement l'Europe. Après la seconde guerre mondiale et avec la construction de l'Europe, on nous avait pourtant laissé croire que ces choses-là ne pourraient plus se reproduire à notre porte, l'actualité nous prouve le contraire. Au sortir d'une crise sanitaire qui a considérablement perturbé les systèmes économiques et l'équilibre du commerce, nous n'avions pas besoin de ce nouveau coup dur dont les conséquences sur notre vie quotidienne risquent d'être importantes et durables.
Même si les conditions sont de plus en plus difficiles, si les coûts dérapent, si les approvisionnements en matériaux sont aléatoires, nous devons relever la tête, résister et poursuivre les objectifs que nous nous étions fixés en réalisant les projets dans lesquels nous nous sommes engagés.
Je peux vous assurer que l'équipe municipale et moi-même travaillons d'arrache-pied pour que les trois projets initiés dès le début du mandat aboutissent prochainement. Concernant la réhabilitation du bâtiment de la Poste, les travaux avancent au gré des approvisionnements et les logements devraient être disponibles pour l'été prochain.
Quant au Pont des Choseaux, après une petite période de flou due à la défaillance d'une entreprise, les études ont été terminées début février et les travaux devraient pouvoir débuter en Mai avec la réalisation des culées en béton devant supporter l'ouvrage. Le tablier du pont pourrait être posé à l'automne et la livraison du nouveau pont effectuée en fin d'année.
Enfin, le projet de restructuration du Col de la Croix Fry a pris un peu de retard en raison des difficultés liées à l'acquisition du foncier. Néanmoins, les travaux de restructuration des parkings et de dévoiement de la route départementale devraient pouvoir débuter au printemps concomitamment avec les travaux de construction de la résidence de tourisme MGM. La construction du bâtiment d'accueil et de services quant à elle ne pourra pas débuter ce printemps et sera donc différée en avril 2023. Même si le bâtiment de l'ancienne Mairie/École ne sera pas à l'ordre du jour du présent mandat, le conseil municipal a souhaité anticiper et mener dès maintenant une réflexion sur l'avenir de ce bâtiment patrimonial. Un article y sera consacré dans ce numéro et une enquête jointe à votre magazine vous permettra de vous exprimer sur ce sujet. Une fois encore les conditions sanitaires n'ont pas permis d'organiser la traditionnelle séance des vœux que vous étiez nombreux à attendre. C'est donc avec retard que je formule pour vous et vos familles, en mon nom et au nom du conseil municipal, mes vœux les meilleurs.
Malgré les difficultés évoquées au début de cet édito, je vous souhaite à toutes et à tous, une excellente année 2022, qu'elle soit porteuse de réussite, de bonheur et surtout de bonne santé.

Le Maire
Stéphane Chausson

SOMMAIRE

Focus sur 3 4
L'ancienne Mairie/École

Commissions 5 6 7
Commission Travaux
Commission Environnement
Commission scolaire
Commission vie locale

Zoom sur l'urba 8

Qui êtes-vous ? 9
Didier Lapalus

Portraits croisés 10 11
Adrienne Fillion-Maillet
Noémie Moreau

Le dossier 12 13
Les Granges, La Combe, Les Pythières

Reportage 14 15
Les pompiers de Manigod

Actualissime 16 17
Quentin, Hugo et Théo

Le saviez-vous ? 18 19
Economie
Association VMMV

Infos pratiques 20

En couverture, Adrienne Fillion-Maillet ou l'art d'être centenaire

Magazine édité par
Éditeur de la publication :
Mairie de Manigod
3 route de Thônes
74 230 Manigod
04 50 44 90 20
mairie@mairie-manigod.fr

Directeur de la publication :
Stéphane Chausson

Impression :
BANDAUTOCOL Impression
12 place Ormeaux
26000 Valence

Rédaction :
Stéphane Chausson, Alexandra Villien, Marielle Perrissin-Fabert, Corinne Maillard, Nicole Pillion, Maïwenn Lebeau, Didier Lapalus, Dorine Veyrat de Lachenal, Sylvie Granger, Bernard Veyrat-Durebex, Guy Bernard-Granger, CCVT service instructeur, Didier Rolland.

Nous remercions vivement Mathilde Sauvage pour la réalisation de la maquette du M.

Crédits photos : @Mathilde Sauvage, @Bernard Veyrat-Durebex, @Stéphane Chausson, @Valérie Vacherand, @Lydie Sommier, @Maïwenn Lebeau, @Anne Veyrat-Charvillon, @Hugo Lapalus, @Nicole Pillon, @Murielle Burgat-Charvillon.

Focus sur /

Quel avenir pour le bâtiment de l'ancienne Mairie/École ?

S'il est un sujet qui divise les manigodins et qui fait beaucoup parler, c'est l'avenir du bâtiment de l'ancienne Mairie/Ecole.

Certains pensent qu'il faut le détruire, d'autres pensent au contraire qu'il faut le réhabiliter parce qu'il fait partie intégrante du patrimoine de la commune. D'autres encore ont un raisonnement sentimental parce qu'ils ont fait toute leur scolarité dans ce bâtiment.
Bref, chacun y va de sa petite opinion personnelle, mais quel est l'avis majoritaire des Manigodins et quel avenir pour ce bâtiment ?

Un bref tour de table au sein du conseil municipal a démontré que là aussi, les avis étaient très partagés et que la décision, le jour où il faudra la prendre, fera l'objet d'un débat animé. Pour avoir un avis éclairé sur la question, il y a plusieurs choses à prendre en compte, tout d'abord l'état du bâtiment.

Ce bâtiment construit en 1870 et qui a donc 152 ans est en mauvais état.
Depuis quelques années, le bâtiment à tendance à bouger et les murs à se lézarder, la municipalité précédente avait même été contrainte d'y mettre des renforts boisés sur la partie préau pour éviter que ces désordres s'aggravent.
Les menuiseries sont à bout de souffle et ne sont absolument plus étanches et certains planchers commencent à s'affaisser. La toiture est en mauvais état et l'ensemble du bâtiment est une passoire énergétique avec des consommations d'électricité élevées qui ont même amené la RET à nous alerter sur ces consommations anormales.

Aujourd'hui le bâtiment n'est plus occupé que par les associations et la paroisse pour une utilisation ponctuelle, par deux co-locataires que la commune tente de reloger puisque l'appartement énergivore qu'ils occupent sera interdit à la location par la nouvelle règlementation énergétique et enfin par la bibliothèque qui devrait déménager avant l'été et intégrer le bâtiment du groupe scolaire.
On peut donc estimer que dans le cours de l'année 2022, le bâtiment sera libre de tout occupant en dehors de l'utilisation ponctuelle des associations.
L'autre critère à prendre en compte concerne l'historique de ce bâtiment et **sa valeur patrimoniale** (cf. paragraphe « Un peu d'histoire » ci-après).
Enfin, il y a la **valeur sentimentale** pour un grand nombre de Manigodins qui ont passé plusieurs années sur les bancs de l'école à l'époque où elle était encore dans ce bâtiment (jusqu'en 2004).
La municipalité n'a pas pour projet de solutionner le problème de ce bâtiment dans le mandat actuel, mais elle pense qu'il faut engager le débat dès maintenant pour avoir un temps de réflexion suffisant, un échange constructif avec la population et également un temps de pédagogie pour faire accepter la solution qui pourrait être retenue.
Afin d'engager cette réflexion, vous trouverez dans ce magazine, une enquête que vous voudrez prendre le temps de compléter et de retourner à la Mairie. Exprimez-vous, faites-nous part de vos souhaits ou de vos propositions et interrogations, elles nous seront très utiles.
Ce n'est pas cette enquête qui déterminera à elle seule l'avenir de ce bâtiment, mais elle constituera un des éléments qu'il faudra prendre en compte avant de prendre une décision.

Focus sur /

L'ancienne Mairie/École

Un peu d'histoire

Le bâtiment actuel Mairie/École a été construit en 1869/1870 sur l'emplacement d'un bâtiment insalubre. Le coût des travaux s'est élevé à 46 471 Francs couvert en partie par un emprunt de 15 000 Francs remboursable en 50 ans (mieux qu'aujourd'hui) et en partie par des ventes de coupes de bois. Ce bâtiment aura diverses utilisations :

Ecole

Dès 1873 et l'arrivée des Frères, une école chrétienne y sera installée. Les frères y assureront la direction de l'école communale de garçons jusqu'au 19 octobre 1887, date à laquelle ils en seront expulsés. Un comité se constitue aussitôt pour créer une école libre qui n'ouvrira qu'en août 1888, d'abord dans une maison de location puis en 1895, dans le bâtiment situé à l'entrée du village jusqu'en 1967 et qui deviendra la maison du patrimoine.
Dès 1887, la loi Goblet impose des enseignants laïcs dans les écoles publiques. Plusieurs s'y succéderont malgré un accueil glacial des Manigodins. Une école enfantine et une école publique des filles y seront annexées en 1888, l'école enfantine sera supprimée en 1890.
Fermeture de l'école publique des garçons en 1920 et fermeture de l'école publique des filles en 1934. Les 4 salles de classe et les logements des enseignants deviennent vacants.
En 1941, l'école libre des filles s'installe dans le bâtiment Mairie/Ecole, elle y accueille également des enfants réfugiés de 1944/1945.
En 1957, ouverture d'une classe enfantine mixte.
En 1967, l'école libre des filles accueille aussi les garçons à la suite de la fermeture de l'école des frères (Maison du patrimoine) et devient donc mixte.
En 1983, pour la 1ère fois, l'école libre de Manigod accueille trois enseignantes qui ne sont pas des religieuses.
En 2004, l'école libre mixte ferme ses portes et le nouveau groupe scolaire Bozon-Leydier accueille un enseignement public.

Mairie

Le conseil municipal y siège de 1870 à 1983, date à laquelle la commune a fait l'achat de la maison Perillat-Merceroz, actuelle mairie.

Autres activités

Un local à usage de prison situé au rez-de-chaussée côté route de la Croix Fry, mais qui servira essentiellement d'archives communales.
Une grande cave située au sous-sol du bâtiment aile Ouest qui sera louée en 1925 à un affineur de reblochons du Grand-Bornand (jusqu'à 7 000 reblochons) puis de 1972 à 1976 à la coopérative des producteurs de reblochons gérée par Joseph Paccard et François Veyrat-Charvillon. Entre ces deux occupations, elle servit de coopérative agricole (vente de farine, son, blé, avoine, et d'instruments agricoles...).
La cantine sera également installée au rez-de-chaussée façade Ouest jusqu'en 1983 où elle sera déplacée dans l'ancien Presbytère.
En 1945/1946, des prisonniers de guerre allemands travaillant pour la commune y seront logés.
Au second étage, **un logement était réservé au garde forestier**, il deviendra le logement du secrétaire de Mairie. Un autre logement était occupé par les sœurs enseignantes (divisé en deux depuis).
Une salle était occupée par une garderie assurée par les sœurs pour accueillir les filles après l'école. Cette salle est aujourd'hui utilisée par la paroisse pour le catéchisme.

Article rédigé grâce au concours de Anne Veyrat-Charvillon.

Commission TRAVAUX

1. Les travaux sur la voirie

Cette année les travaux de réfection des couches de surface de nos voiries, réalisés par la société *COLAS* portent sur :

> la route du col de Plan Bois (carrefour Torchon <> ruisseau accès G. LAIR soit 530 ml) pour 37 051,56 € HT.

> la route de l'Envers (virage La Pesse <> pont du Fier soit 50 ml) pour 43 261,56 € HT.

> la route de l'Envers (Le Foux <> Chenaveret) pour 43 055,28 € HT.

Des travaux d'amélioration seront confiés à la société LE MARAIS TP :

> drainage de plateforme / route de Torchon pour 6 483,20 € HT

> aménagement d'une place de retournement / barrière de Plan Bois pour 1 246,00 € HT.

> reprise de l'éboulement / route Avettand-Fenoël pour 770,00 € HT.

Le programme de modernisation de notre réseau de distribution d'eau potable se poursuit cette année sur les secteurs « Sur Joux » et « Les Brevins » par le remplacement des vieilles canalisations et de leurs différents équipements ; le dossier de consultation des entreprises vient d'être publié. Si les retours d'entreprise sont intéressants sur le plan financier et que la météo est suffisamment clémente l'automne prochain, la tranche optionnelle programmée sur 2023 (Les Combes) pourrait également être réalisée cette année.

La commune va aussi sensibiliser les propriétaires/riverains des voies communales quant à la gêne occasionnée par les arbres en bord de route.

Une campagne d'élagage va être organisée au printemps par la commune qui pourra se substituer aux administrés défaillants.

2. Vers la résurrection de la source de Comburce

Comme pour toutes les stations touristiques, notre commune rencontre de grosses variations de consommation d'eau potable au rythme des saisons. Or notre ressource n'est pas illimitée. Le réseau de distribution d'eau potable de Manigod est alimenté aujourd'hui par 2 sources :

La source principale : captage de l'Étang (étiage hivernal de l'ordre de 690 m3/j).

La source d'appoint : captage de la Blonnière (étiage hivernal de l'ordre de 85 m3/j).

Ces 2 sources ont un régime nival, c'est à dire qu'elles connaissent une période d'étiage (baisse périodique des eaux) en janvier-février (eau immobilisée sous forme de neige) et une période de hautes eaux de mai à juillet (période progressive de fonte des neiges). Or, c'est bien en période hivernale que nous rencontrons les pics de consommation avec une moyenne qui tangente les 760 m3/j.

Il semble donc indispensable aujourd'hui de compléter notre ressource en eau potable pour être en mesure de faire face à une éventuelle baisse de régime de notre source principale.

Le captage de Comburce qui a un débit très régulier tout au long de l'année et un niveau d'étiage aux environs de 520 m3/j a été abandonné par le passé de par sa forte vulnérabilité (sa relation directe avec le ruisseau qui génère des contaminations bactériologiques récurrentes et importantes) et les risques de pollution accidentelle puisqu'elle se trouve sous la station de Merdassier. Mais en l'absence d'une autre ressource la commune doit se résoudre à mettre en route la procédure de son agrémentation.

Les cabinets EDACERE (Caluire-et-Cuire) et NICOT (Annecy) ont été retenus pour accompagner la commune dans ces études et la mise en œuvre des procédures qui doivent permettre de remettre en service la source de Comburce.

Dans un premier temps et sous le contrôle de l'Agence Régionale de la Santé, c'est une campagne d'analyse qui va se dérouler dans les toutes prochaines semaines, afin de vérifier la pertinence du traitement envisagé et de l'adapter le cas échéant, notamment par rapport aux variations de turbidité et à la présence de pollution aux hydrocarbures.

Des travaux de protection de la ressource sont aussi en cours de programmation et consistent principalement en :

> une augmentation de la capacité de stockage de la station de relevage des eaux usées de Merdassier

> l'installation de 5 séparateurs à hydrocarbures

> l'étanchéification par cuvelage des cuves à fioul identifiées

C'est à ce prix *(le budget total de cette opération est de l'ordre de 500 K€ HT)* que la commune pourra assurer sa ressource en eau et faire face à l'augmentation croissante de la consommation attendue dans les prochaines années.

Commission
ENVIRONNEMENT

COMMENT AMÉLIORER ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ DE NOS FORÊTS ?

Notre territoire accueille de nombreuses espèces animales et végétales dont certaines sont remarquables et protégées.
De nombreux risques pèsent sur cette belle diversité, comme la fréquentation estivale non maîtrisée, le développement important du ski de randonnée, du hors piste, des raquettes hors chemins balisés.
Également certaines pratiques forestières sont inadaptées comme les coupes rases.....
Pour améliorer la fonction écologique de nos forêts, la commune avec l'ONF préconise de :

>>> favoriser les peuplements forestiers mixtes et irréguliers,
>>> maintenir du bois mort au sol et de vieux arbres sur pieds,
>>> conserver les espèces pionnières telles le saule, le bouleau, le tremble, l'aulne,
>>> aider au maintien des activités pastorales et forestières favorables à la conservation des milieux,
>>> respecter les mares forestières et les tourbières,
>>> privilégier les coupes diffuses et un débardage adapté à l'environnement (câble, cheval,...),
>>> maîtriser la fréquentation touristique et surtout estivale.

Ces actions aideront notre forêt à appréhender au mieux le défi du changement climatique.

Photo : Matériel de débardage

Photo : Chevêchette d'Europe. Poids : 60 g.

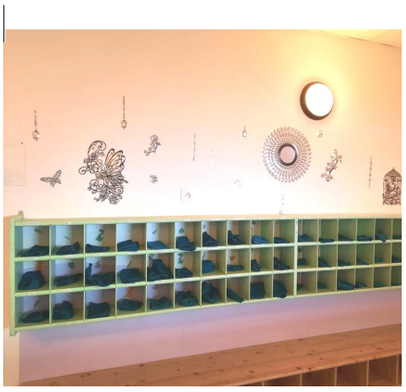

COMMISSION SCOLAIRE

Les Affaires scolaires à l'ère de l'économie collaborative.

Pause méridienne : quand les parents d'élèves s'engagent…
La surveillance de la pause méridienne à l'école nécessite la présence de trois personnes. Depuis la rentrée des classes, l'équipe des surveillantes formée de Pauline Pozzi et de Nathalie Blanchet est complétée chaque jour d'école par un parent d'élève qui vient surveiller, de 11h30 à 13h00, les enfants dans la cour de récréation puis à la cantine, où il déjeune avec eux.
La commission des Affaires scolaires remercient les parents d'élèves pour leur engagement et leur collaboration.

Cantine scolaire : quand l'action collective rime avec Système D2, comme Développement Durable…
Avec Valérie Vacherand-Dénand et Sandra Dubois, respectivement cheffe de restauration et aide de cuisine, nous avons décidé de remplacer les serviettes en papier données à chaque repas aux enfants de la cantine par des serviettes en tissu, afin de réduire le volume journalier de nos déchets en papier. Valérie et Sandra ont choisi un tissu adapté et rejointes par deux mamans d'élèves Aurore Molliet-Tetuet et Anne Lise Bozon-Liaudet, elles ont fabriqué en trois après-midi, 200 serviettes en tissu dans la bonne humeur, avec les conseils de Sandra qui est aussi couturière professionnelle. Ce projet a été mené jusqu'au bout dans l'esprit « système D » grâce à la participation de Daniel Duret et de Jordan Rose des services techniques qui ont récupéré un meuble porte-serviettes dans les étages de la Salle des Fêtes, l'ont poncé et repeint avant de l'installer à l'entrée de la cantine scolaire. Valérie et Sandra ont décoré ce meuble pour parfaire son effet.
Ainsi depuis le mois d'octobre, les enfants de la cantine utilisent des serviettes en tissu lavées par le personnel de cantine ; un meuble abandonné a retrouvé une seconde vie ; nous réduisons notre consommation de papier grâce aux initiatives du personnel communal.

COMMISSION VIE LOCALE

CCAS FORMATION INFORMATIQUE AU SERVICE DES SENIORS

Pour la deuxième année, le Centre Communal d'Action Sociale a proposé une formation en informatique destinée aux personnes de plus de 60 ans, résidant à Manigod.

Du 6 au 16 Décembre dernier, la salle des associations a été bien animée. En effet, monsieur Nicol, formateur à ACAPASSAV (académie des passeurs de savoirs), a su s'adapter à tous les niveaux en proposant plusieurs formules :

Une session d'initiation de 4 demi-journées pour les débutants afin de leur permettre de prendre en main le matériel et découvrir les principaux services et outils numériques.

Des ateliers thématiques comme, par exemple, effectuer ses achats en ligne, gérer ses documents ou encore savoir utiliser sa messagerie étaient au programme pour des personnes plus à l'aise ou ayant suivi la session d'initiation.

Deux conférences thématiques gratuites et ouvertes à tous sur la cybersécurité et la dématérialisation.

Malgré les épisodes neigeux sur cette période, 24 personnes se sont inscrites (8 hommes et 16 femmes) à une ou plusieurs séances. De nombreux échanges et des moments de convivialité ont ponctué cette semaine sous le signe de l'apprentissage. Cette action subventionnée en grande partie par le Conseil Départemental se clôturera au mois d'Avril par des entretiens individuels encadrés par le formateur.

Merci à Bernard Veyrat-Durebex pour avoir accompagné bénévolement le formateur sur la session d'initiation.

Échéance au 1er janvier 2022

SERVICE INSTRUCTEUR

DÉMATÉRIALISATION DE DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

A PARTIR DU 1ER JANVIER 2022, LES MODALITÉS DE DÉPÔT ET D'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME (CERTIFICATS D'URBANISME, DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX, PERMIS DE CONSTRUIRE, PERMIS D'AMÉNAGER ET PERMIS DE DÉMOLIR) VONT ÊTRE FACILITÉES

DÉMAT. ADS

OBLIGATIONS RÈGLEMENTAIRES

- Toutes les communes de France doivent mettre à disposition un service permettant aux usagers de déposer leurs dossiers par voie électronique (Saisine par Voie Electronique).
- Les communes dont le nombre total d'habitants est supérieur à 3 500 habitants, doivent disposer, d'une téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'urbanisme.

NB : L'usager pourra toujours déposer sa demande d'urbanisme au format papier.

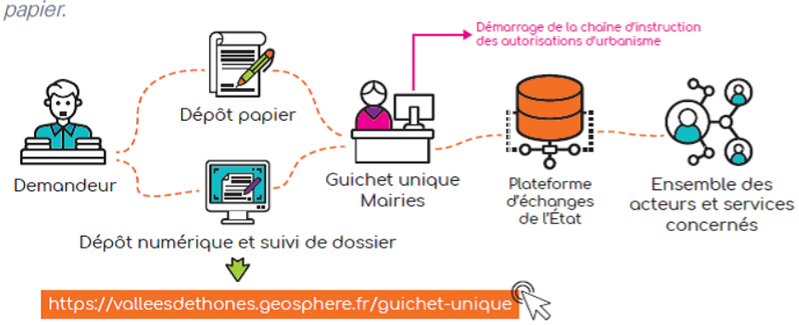

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE

✔ fluidifier et accélérer les échanges entre les pétitionnaire et l'administration, par la dématérialisation de l'ensemble du traitement des autorisations d'urbanisme (dépôt, analyse de pièces, consultation des services, contrôle de légalité, taxes, suivi du dossier par le pétitionnaire).

✔ répondre aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

Pour dématérialiser toute la chaîne de l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme, l'Etat a développé un outil numérique destinés aux collectivités nommé PLAT'AU, pour « Plateforme des Autorisations d'Urbanisme ».

C'est une plateforme d'échange et de partage à laquelle seront connectés tous les acteurs de la chaine d'instruction des collectivités et des services de l'Etat (collectivités, services consultés internes et services de l'Etat, UDAP, SDIS, contrôle de légalité, calcul des fiscalités etc.), de manière simultanée.

DÉMARCHE TERRITOIRE CCVT

La CCVT a mis en place pour l'ensemble des communes du territoire, via son logiciel d'urbanisme CART'ADS, une interface pour les usagers (particuliers et professionnels) nommée « GUICHET UNIQUE » qui fait le lien avec la plateforme d'échanges.

Le lien pour accéder à ce téléservice est : https://valleesdethones.geosphere.fr/guichet-unique

Il est accessible depuis le site Internet de la CCVT et les sites internet de chaque commune du territoire.

Il permet le dépôt des dossiers de manière numérique par la création d'un compte d'accès aux téléservices ou via le compte France Connect de l'usager ;

Les demandes et autorisations d'urbanisme admises sur le guichet unique sont : les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables des travaux, les permis de construire, les permis d'aménager et les permis de démolir ;

L'usager peut accéder aux listes de dossiers déposés, à l'avancement de son dossier en ligne, aux documents qui lui ont été adressés par la collectivité.

VOTRE MAIRIE RESTE VOTRE INTERLOCUTEUR PRINCIPAL

Le dépôt numérique des certificats d'urbanisme et des autorisations d'urbanisme devra se faire **obligatoirement via le lien du guichet unique**.

Tout dépôt électronique de demande d'urbanisme via un autre moyen/dispositif que celui précité **ne sera pas considéré comme recevable**.

La mairie **reste votre interlocuteur unique pour l'accueil physique et téléphonique** en matière de demandes et d'autorisations d'urbanisme. Elle pourra vous apporter toutes les informations utiles.

Depuis le 1er janvier 2022 la Mairie dispose d'un accès au guichet unique personnalisé.

Vous pouvez déposer vos demandes de manière dématérialisée en cliquant sur :
https://valleesdethones.geosphere.fr/guichet-unique

QUI ÊTES-VOUS ? /

Didier Lapalus, un homme avec des valeurs

“ Ma vie est à Manigod ”

Un chalet en bordure de sapins, chaleureux comme l'accueil. Didier Lapalus, un élu natif de Saône-et-Loire, Bourguignon, amateur de bon vin et de bonne chère, viscéralement attaché à la terre - celle où il est né en mars 73, celle de sa famille, de son grand-père, de son père ; de ce monde agricole disparu qui le fait encore rêver, ce monde d'entraide et d'échanges entre voisins, de simplicité et de valeurs qu'il espère avoir transmis à ses enfants, Hugo, 24 ans et Zoé, 20 ans.

Lors de vendanges en Beaujolais, il rencontre Marie, une belle histoire commence. Marie vit à Ugine, sa grand-mère, une Veyrat-Durebex, habitait à Joux. Quand Didier arrive à Manigod, son BTA en poche, il découvre la montagne et le monde de la neige... Sa vie professionnelle est riche d'expériences à l'image de ses formations : Technicien agricole, Accompagnateur moyenne montagne, Bafa, plâtrier et autres : encadrement, animation, skiman, commerçant, homme à tout faire...

Didier « s'éclate » dans chacune de ses activités, « un nouveau projet est un nouveau défi et un nouvel enrichissement : aucun boulot ne me fait peur, mais j'ai besoin de voir du monde et surtout d'échanger. Il me faut tout le temps des projets qui me motivent, la pression me rend productif ».

Après seize années comme boulanger à Merdassier, Didier décide de s'investir à nouveau pour la commune, l'engagement auprès des autres et pour les autres est une seconde nature, un héritage paternel.

Être adjoint et responsable de la commission Travaux & Voirie, correspond parfaitement à son côté «terrien».

Aujourd'hui il partage son temps entre l'agence immobilière où il assure conciergerie et maintenance du parc locatif, d'appartements et de chalets individuels - et son mandat d'élu auquel il consacre presque trois jours par semaine.

Quand il le peut, l'hiver, il marche loin du bruit et de l'agitation « surfaite » de la station, la neige n'est décidément pas dans son ADN, mais elle sublime le paysage. L'été il pratique la randonnée de proximité ou itinérante avec des copains, le chemin de Stevenson et d'autres «...tu ne penses pas, tu marches et tu découvres des paysages, des gens...»

Il pratique aussi le vélo de route, le cyclotourisme dans des régions retirées et sauvages, Aubrac, Corrèze «...et partout tu échanges avec les gens que tu croises, ça j'adore. »

« Une vie c'est très court, comme un rêve, la terre nous offre des choses magiques il faut les saisir et redonner au monde un peu de ce qu'il offre. Faut pas tout ramener à l'argent, surtout pas, mais la relation humaine, profiter des enfants, des amis, il faut pas passer à côté... Faire grandir tes enfants ici c'est une chance. Hugo je ne l'ai jamais poussé à la compétition, il a un parcours dont je suis fier et les valeurs du haut niveau, engagement, sacrifice et travail, ça me convient bien. Zoé, en école d'interprétariat à Genève, est partie au Pays de Galles pour son deuxième semestre. Elle est passionnée depuis toute petite. Tout se passe bien pour nos deux enfants ».

Il pensait venir à Manigod pour une saison, trente ans plus tard il est là, fier de notre commune et de ses deux atouts, agriculture et tourisme qui se complètent et se dynamisent mutuellement.

« Ma vie est à Manigod, même si je défendrai toujours mes origines. Mes enfants y ont grandi, je m'y suis investi, je m'y trouve bien... On peut me traiter d'étranger mais j'estime que je suis Manigodin ».

ADRIENNE FILLION-MAILLET

Portrait d'une Manigodine, aujourd'hui centenaire !

Adrienne Fillion-Maillet est née le 23 mars 1922, à Serraval. Elle a passé sa vie à travailler comme agricultrice, ce métier qu'elle aime tant et dont elle parle aujourd'hui avec plaisir. Adrienne est la deuxième d'une fratrie de 3 filles, Simone et Martine nées en 1920 et 1930. Ses parents, Anthonie et Albert Josserand étaient agriculteurs, ils avaient 4 vaches. Elle a passé son enfance avec sa famille au Mont à Serraval, un hameau bien exposé au soleil, où elle aimait aider ses parents dans leur exploitation. Elle garde notamment le souvenir de multiples allées et venues dans les champs, avec sa petite brouette afin d'épandre le fumier. Adrienne n'avait pas peur du labeur, elle demandait à son père de bien charger sa brouette ; elle était dotée d'une grande force physique mais surtout d'une volonté de fer. Adrienne est allée à l'école de Serraval jusqu'à l'âge de 13 ans, c'était une très bonne élève. Elle réussit d'ailleurs brillamment son certificat d'étude. À cette occasion, son père invita toute sa famille au restaurant de l'Hôtel du Commerce à Thônes. Jeune fille, elle s'est consacrée avec entrain aux travaux de la ferme familiale. Elle connut Raymond celui qui deviendra son mari, lors d'une vogue au Bouchet Mont Charvin ; il était bûcheron et le hasard de la vie l'a amené à couper du bois au Mont...il revit ainsi son Adrienne...et la suite fut un mariage en 1948 et un changement de Vallée pour Adrienne qui s'installa avec lui aux Granges de Manigod. Ils eurent ensemble trois enfants : des jumeaux, Gaston et Michel puis une fille, Madeleine. Pendant que Raymond exerçait son métier de bûcheron, Adrienne s'occupait de leur ferme avec ses 8 vaches, ses 2 cochons, ses lapins et ses poules. L'été avec son mari et ses enfants, elle montait en alpage sur la commune des Clefs à La Tête. Pendant 3 ans en juin et en septembre, ils occupèrent un deuxième alpage, situé à 500 mètres d'altitude plus haut : l'alpage de la Pierre Carrée. Elle a fait les foins jusqu'à 80 ans ; à 89 ans elle bêchait encore entièrement son jardin potager de 150 m2... **« On a fait ce que l'on a pu »** aime affirmer Adrienne, du haut de ses 100 ans en agitant ses mains, le regard vif et le sourire aux lèvres. Adrienne a 9 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants. Elle est en bonne santé et «la petite grippe» dont on parle tant ne lui fait pas peur... Aujourd'hui son occupation favorite est la lecture, elle lit notamment le journal tous les jours et sans lunettes ! Adrienne est satisfaite de sa vie. **« Tout va bien »** dit-elle...oui, elle a tout simplement cent ans dans quelques jours...

...alors, toute l'équipe du M et le conseil municipal lui souhaitent **un bel Anniversaire.**

NOÉMIE MOREAU

Portrait d'une femme de la montagne

Noémie est née le 9 avril 1987 à Grenoble, elle grandit dans les magnifiques paysages du Vercors. Une enfance ponctuée de randonnées en famille l'été et de descentes à ski l'hiver dans la petite station du « Col de l'Arzelier » située à 1100 mètres d'altitude. Avec des parents sportifs et amoureux de la nature, Noémie parcourt les sentiers de randonnée qui menaient parfois jusqu'aux pieds des glaciers et nous confie alors **« j'étais frustrée de ne pas aller plus loin »**.

En plus de la montagne, Noémie est une grande passionnée d'équitation qu'elle pratique en compétition de saut d'obstacles et également en participant à des « *poney games* ».

À l'issue de son baccalauréat qu'elle obtient à Grenoble, elle choisit de poursuivre ses études à Liège, en Belgique dans une école de kinésithérapeute; bien que comblée par la sincérité et la gentillesse de ses habitants, les montagnes lui manquent.... Noémie réussit tout de même à trouver de la verticalité dans ce plat pays en pratiquant l'escalade dans une salle qui se situe à 500 mètres de son domicile ! Une réelle chance pour cette femme si dynamique et sportive. Une annonce de travail à Cran Gevrier pour un contrat de collaboration en tant que kinésithérapeute eut raison d'elle. Noémie réussit donc à se rapprocher de ses chères montagnes.

Un jour en 2011, lors d'une sortie en montagne, elle découvre la vallée de Manigod. Les paysages avec vue sur la Tournette, le Sulens, l'Étale ont été une vraie révélation.... Noémie se dit alors **« c'est ici que je veux vivre ! »**

En 2014, lors d'une sortie d'escalade avec une amie kiné, c'est en échangeant au pied des falaises, qu'elle décide d'ouvrir un cabinet commun à Thônes. Après avoir vécu aux « Pohets » (Les Clefs) puis au Bouchet Mont Charvin et à Belchamps, Noémie achète un chalet en octobre 2019 aux Pythieres. C'est un endroit préservé qui possède une âme : Alexandre et ses chèvres, les petits repas entre voisins et le mélange des générations.

Aujourd'hui, Noémie ne s'arrête plus au pied des glaciers mais les gravit. Membre du Club Alpin Français de Thônes et du Groupe d'Alpinisme Féminin composé de 6 femmes sélectionnées... Elle se souvient notamment de l'ascension de nuit de l'arête sud du Salbitschijen (2981m) en Suisse **« un grand moment de partage, d'entraide où tu repousses tes limites ».**

Ce retour à la montagne est finalement pour Noémie tout simplement.... un retour à la vraie Vie.

LES GRANGES LA COMBE, LES PYTHIÈRES

LA PORTE D'ENTRÉE DE MANIGOD

En montant à Manigod depuis Thônes, à 850 m d'altitude, nous arrivons aux trois premiers hameaux de la commune : les Granges, la Combe et les Pythières. Jouxtant Les Clefs, ils sont bordés par Le Fier en contrebas et traversés par la route départementale qui accède au village. Peu connus des Manigodins, on y compte aujourd'hui 12 résidences principales, 5 secondaires et 1 exploitation agricole. Occupés par une trentaine de Manigodins, on y retrouve toutes les générations : le plus jeune n'a pas encore soufflé sa première bougie tandis que la doyenne fête cette année ses 100 ans.

A Jusque dans les années 60, une activité agricole très présente :

Sur l'ensemble de ces hameaux on comptait autrefois de nombreuses fermes en activité : Aux Granges, la famille Fillion-Maillet est seule à posséder une jument. Avec le lait de leurs quelques vaches, ils fabriquent du reblochon. Juste à côté, Ida et Francis Donzel et un peu plus bas, Clémentine et Emile Donzel transforment le lait en reblochons. Ils ont aussi quelques chèvres. Aux Pythières, on trouve les fermes de Raoul et Rose Avrillon, Auguste et Marie Favre-Réguillon, Alice et Clément Golliet, Francis et Marguerite Depommier, Emile et Angèle Locatelli. À la Combe, Calixte et Marie Depommier qui tiennent la petite fruitière ont des cochons et quelques vaches. Ce sont surtout les agriculteurs de la vallée qui leur apportent le lait dont certains habitent aux Pohets. L'été, ils montent en alpage « Sous Sulens » en passant par les Rippes. A la scierie de la Combe, Jean et Eugénie Veyrat-Charvillon surnommée « La Génie au racheu » (scieur en patois) possèdent aussi 2 vaches.

L'évolution des hameaux B

La route des Granges aux Pythières est tracée en 1913. Il faudra attendre le 15 juillet 1993 pour qu'elle soit goudronnée. Un mur de soutènement est construit avec des pierres extraites de Merdassier, les travaux de confortement sont rapidement achevés. Denis Locatelli, employé communal, y assure le déneigement avec l'Unimog. En 1968, le début du ramassage scolaire facilite les trajets des enfants qui jusque là se rendaient à l'école du village à pied. Les hameaux sont raccordés à l'eau de la commune en 1972.
En 1975, le tablier du Pont des Pythières est refait par Lucien Blanc.
En 1964, Raymond Fillion-Maillet fait construire sa maison d'habitation aux Granges puis en 1977, Jacques Douchet fait construire un chalet à la Combe pour y vivre à l'année. Ce sera le premier « étranger » à s'y installer. Des résidences secondaires viendront ensuite s'implanter dont la plupart sont aujourd'hui occupées par des familles à l'année.

Pont des Pettières-Collection Anne Veyrat-Charvillon

Patrimoine C

Ici, pas de four à pain, les plus proches sont aux Pohets ou au Villard-Dessous, mais jusque dans les années 40 le hameau de la Combe possède une petite fruitière.
Denis Locatelli prend la succession de la scierie de Jean et Eugénie Veyrat-Charvillon. Le ruisseau de la Combe alimente une turbine par une conduite forcée. Elle cessera de tourner en 1968.
On trouve deux croix, l'une marque l'entrée du hameau des Granges et la seconde se situe sur la route qui descend au Pont des Pythières.
Autrefois, on dénombrait 1 grange à foin et 8 greniers dans les 3 hameaux.

Economie D

Au fil des années, les exploitants agricoles cessent leur activité pour prendre leur retraite ; mais en 2017 un jeune agriculteur de 23 ans, Alexandre Perrissin-Fabert décide de poursuivre dans l'agriculture.
Le hameau conserve grâce à lui son âme pastorale. La Chèvrerie d'Alexandre prend ses quartiers d'hiver dans l'ancienne ferme de François Donzel, où le lait est transformé en tommettes, persillés, raclettes, séracs et petits frais.

Puis à la belle saison, le chevrier et son troupeau regagnent l'alpage communal de l'Aulp de Fier d'en Bas.

Aujourd'hui encore, certaines terres des Granges aux Pythières sont pâturées et fauchées par Gaston Fillion-Maillet et Guillaume Burgat-Charvillon.

Vie locale E

Aux Granges, Adrienne Fillion-Maillet, doyenne de Manigod, fête ses 100 printemps ce 23 mars.
François Donzel, mémoire du hameau reste incollable sur les dates, les évènements et les petites anecdotes du village. Jusqu'en 1956, son père Francis et son oncle Emile à l'accordéon, sa tante Clémentine au violon, animaient les veillées où l'on dansait parfois jusqu'au petit matin.
Dans les années 70, Georges et Nicole Madelaine, soutenus par le syndicat d'initiative de Manigod, permettront à ces artistes locaux d'enregistrer dans leur chalet de l'Envers, deux disques et une cassette audio qui auront du succès.
Aux Granges, Francis et Emile Donzel étaient aussi des rempailleurs de chaises hors-pairs, réputés pour la minutie de leur travail.

Aujourd'hui, la tranquillité règne sur le hameau. Très agricole autrefois, il voit dans les années 70 des résidences secondaires s'implanter.
Heureusement les chèvres d'Alexandre continuent de rythmer les saisons et d'entretenir les parcelles aux alentours.
À la belle saison, c'est un lieu de passage pour les pêcheurs qui souhaitent taquiner la truite. Ils descendent au Fier, torrent qui prend sa source au pied du Mont Charvin et qui rejoint le Rhône à Seyssel après un parcours de plus de 70 km.
En automne, lorsque la nature revêt ses plus belles couleurs, Gaston coupe, fend, scie et empile des stères de bois sous la maison. Certains automnes, quand la nature est généreuse et qu'il y a suffisamment de pommes, il remet en route son vieux pressoir et peut faire jusqu'à 400 litres de cidre.
Dès les premières neiges, de nombreux randonneurs se donnent rendez-vous au Pont des Pythières pour monter au Sulens, profiter de ses belles pentes et magnifiques panoramas sur les massifs alentour.
À la fonte des neiges, lorsque la nature se réveille et que les pentes se couvrent de jonquilles, les clochettes de chèvres bercent le hameau d'un doux tintement.

LES POMPIERS *de Manigod*

La Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Manigod a été créée en 1946 (Voir revue AVT[1] n°11, de juin 1986), pour lutter contre les incendies.

Après une période d'hibernation, le groupe de pompiers se réveille à partir des années 1970. À la demande de la Mairie de Manigod, Bruno Sonnier, de retour du service militaire effectué auprès des pompiers de Paris, organise le corps des sapeurs-pompiers de Manigod : recrutement de volontaires, formation, achat de matériel (jeep + pompe), installation d'une sirène sur le toit de l'ancienne mairie-école, le tout financé par la commune de Manigod. Cette sirène déclenchée manuellement (par un habitant du village averti par téléphone), puis automatiquement à distance, permettait d'alerter seulement quelques pompiers, car cette sirène n'était pas entendue dans tous les hameaux de la commune. Elle sera remplacée par des bips individuels, équipements permettant de joindre tout pompier, et ainsi de connaître la nature de l'intervention et la composition de l'équipe.

Depuis 1989, le Centre de Première Intervention construit au Proveyroz permet de stocker les véhicules, le matériel d'intervention et les tenues. Il offre aussi des salles de réunion/formation.
Le Centre de Manigod dispose aujourd'hui de 3 véhicules, fournis et entretenus par le SDIS74[2] : 1 VLTT[3], 1 VTUHR[4] et 1 CCR[5].
Par sa proximité géographique, ce centre est essentiel pour des interventions rapides sur la commune. Début 2022, l'effectif est de 12 personnes. Il s'est tout récemment enrichi de 5 nouvelles recrues, que les « anciens » vont devoir encadrer et former.
Aujourd'hui, les pompiers de Manigod interviennent environ 70 fois par an, essentiellement pour assistance à personne en difficulté, principalement sur Manigod. Ils sont engagés par le centre de traitement et de régulation des appels, basé à Annecy-Meythet, en fonction de leurs disponibilités.

Pourquoi sont-ils pompiers ?
Pour rendre service aux autres avec...
...un peu d'adrénaline.

Sont-ils stressés quand ils partent en intervention ? Pas particulièrement ! Pourquoi ? Car les appels d'urgence, au 15, au 18 ou au 112, arrivent à Annecy-Meythet, où ils sont traités par le centre de traitement et de régulation des appels. Quand le pompier est sollicité, sa mission est déjà planifiée : il sait où, comment il va intervenir et avec quel matériel ; il peut donc se concentrer sur sa future intervention pendant le trajet.

[1]AVT : Amis du Val de Thônes
[2]SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours
[3]VLTT : Véhicule Léger Tout Terrain
[4]VTUHR : Véhicule Tout Usage Hors Routes
[5]CCR : Camion-Citerne Rural

Pour maintenir son niveau et se mettre à jour des nouvelles techniques, tout pompier doit suivre 40 heures de formation recyclage par an, et 8 heures supplémentaires tous les 3 ans (sur le terrain et au tableau).
Pour le personnel spécialisé (feux de forêt, maître-chien,...), il faut ajouter encore quelques heures.

Et le COVID ?
Il a nécessité la mise en place de nouveaux protocoles pour toute intervention. Il a également perturbé la distribution des calendriers qui ont été déposés dans les boîtes aux lettres ; cela n'a pas permis aux pompiers (en particulier aux recrues récentes) de rencontrer les habitants de Manigod, de repérer les lieux (très utile en cas d'interventions), et aux habitants de Manigod de connaître leurs pompiers.

À Manigod, les pompiers sont toujours bien accueillis. Espérons ne pas en avoir besoin !

Que ça continue !

Depuis 1980, actuels et anciens pompiers de Manigod sont réunis dans l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. Le but essentiel de cette association est de renforcer les liens entre tous les pompiers et leurs familles, en particulier lors d'instants de convivialité tels que Arbre de Noël, sorties. Ces événements sont financés par la caisse de l'Amicale, alimentée par les dons reçus lors de la distribution des calendriers, et occasionnellement par ceux reçus suite à des interventions ou à des mariages.
Les pompiers de Manigod sont présents lors de manifestations publiques (11 novembre, 8 mai,...) et à la Fête sous l'Aiguille où leur démonstration avec l'ancienne pompe est toujours suivie avec attention. Ils organisent aussi des manifestations de sapeurs-pompiers : courses départementales de ski alpin et de ski de fond, fête cantonale de la Sainte-Barbe.

Quelles sont les conditions pour être pompier ?

>>> être motivé(e),
>>> être âgé(e) de 18 à 55 ans,
>>> avoir des disponibilités,
>>> ne pas habiter trop loin (en temps) du centre de première intervention (ex : une personne résidant à la Croix Fry ne peut pas être pompier à Manigod).

Deux champions olympiques en biathlon et en ski de fond aux JO de Pékin 2022, du jamais vu dans l'histoire de Manigod !

Quentin Fillon-Maillet

Né en 1992 dans le Jura à Champagnole, il descend de François Fillion-Maillet* né à Manigod (*le nom Fillon-Maillet a perdu un "i" au fil du temps et des actes administratifs). Aux Jeux Olympiques de Pékin 2022, Quentin a remporté **2 médailles d'or et 3 médailles d'argent**, en individuel ou en relais.
Une souche Fillion-Maillet, venue du Grand-Bornand, habite à Manigod depuis 1770. En 1820, dans une maison de La Proverange, naît un petit François auquel sa mère Perrine Fillion-Maillet âgée de 19 ans donne son nom. Enfant, le jeune François a probablement participé aux campagnes de ramonage entre 1826 et 1834, comme environ 20 petits Manigodins chaque année, de l'âge d'environ 6 ans à 12 ans en fonction de leur taille ; la tradition familiale précise : « François était ramoneur, il venaitde Savoie, à 14 ans il a été accueilli par deux dames à Arlay dans le Jura ».
En 1850 à Saint Laurent en Grandvaux, il épouse Anne Françoise Bouillon, couturière âgée de 19 ans. François exerce le métier de charron, il conçoit ou répare des véhicules à traction animale et des équipements d'attelage. Le couple s'installe à St Laurent en Grandvaux.
Ils ont 11 enfants. Ils créent leur atelier en 1850 sur la route Paris-Genève, lieu de passage important.

Depuis cette entreprise familiale fondée par François Fillon-Maillet perdure sous son nom, elle s'est constamment adaptée et agrandie, elle fait de la ferronnerie et des menuiseries en aluminium à Saint Pierre en Grandvaux, dans la commune voisine.

Parmi les descendants de François, figure le champion de biathlon Quentin Fillon-Maillet qui est venu à Manigod le 5 juin 2017 à l'occasion de la Cousinade de la famille Fillon-Maillet (cf. photo ci-dessous).

Article rédigé grâce au concours de Anne Veyrat-Charvillon et de son article paru dans le Bulletin communal de 2017. L'équipe du M l'en remercie.

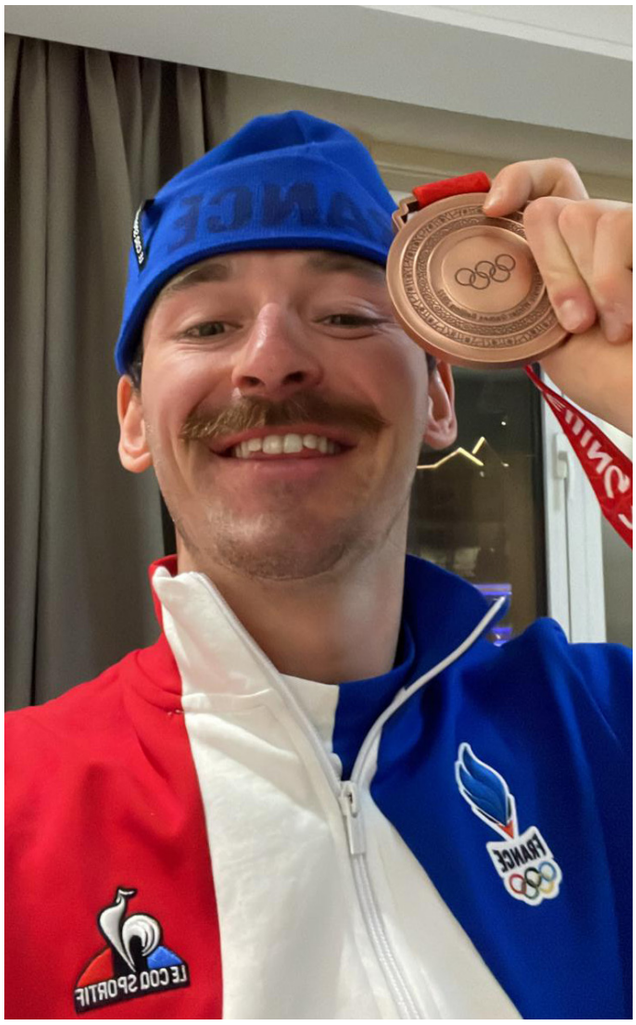

Hugo Lapalus

Natif de Manigod, dont une de ses grands-mères Nicole Veyrat-Durebex est également originaire. Hugo est médaillé de bronze du relais 4x10 km de ski de fond. Il nous livre son ressenti jour après jour :

30 janvier. Les valises bouclées et me voilà dans l'avion direction la Chine. Je prends un instant pour réaliser ce qui est en train de se passer. Tellement excité à l'idée d'arriver que je ne vois pas passer les 10h de vol. En un claquement de doigts me voilà sur le sol chinois, là où commence le rêve olympique.

06 février. Du stress comme j'ai l'habitude d'en avoir, pourtant un truc en plus vient m'envahir le corps, c'est donc ça qui rend cet évènement si spécial. J'ai hâte et peur à la fois, les dernières secondes de silence... et me voilà parti.

11 février. La première course ne s'est pas passée comme je l'avais souhaité, je n'ai malheureusement pas pu la terminer. Cependant, j'ai vu que la forme était bien présente et ceci allait se confirmer sur la course suivante, le 15km classique individuel, où je prends une belle **7ème place**. Très content de cette course, des sensations et du résultat. Pour une première c'est top.

13 février. Quelques jours de repos et vient alors la course la plus importante, le relais 4X10KM. Pendant cette course je suis vraiment passé par toutes les émotions. De la peur, du stress, de l'énervement, de la joie, des larmes. Après 40km de course intense, la France passe la ligne d'arrivée en 3ème position. Médaille de Bronze Olympique. On l'a fait. Quel truc de fou. Cette chose dont j'ai rêvé tellement est enfin au tour du cou. Les sensations à la remise des médailles sont juste indescriptibles.

Pendant 20 jours, de l'autre côté de la planète, j'ai pleuré de joie, mais aussi de déception, j'ai stressé, j'ai eu peur, j'ai eu froid, j'ai eu les yeux pétillants d'admiration. J'ai été un gamin dans un magasin de jouets, j'ai rêvé. Bref, pendant 20 jours, j'ai été le mec le plus heureux du monde. Me voilà de retour avec dans ma valise une petite breloque. Un rêve réalisé qui me donne l'envie de travailler encore plus. Que l'aventure continue...

UN MANIGODIN MÉDAILLÉ
AUX CHAMPIONNATS DU MONDE U23

THÉO SCHELY

Dimanche 27 février Théo SCHELY, obtient la médaille d'argent en relais mixte aux championnats du monde U23 à Lygna en Norvège avec Jules Chappaz, tous deux membres du club des sports de La Clusaz.

Économie

Le FMR (Guillaume Alric)

Guillaume Alric installe son restaurant ambulant chaque mercredi et vendredi sur le parking de l'école depuis décembre 2021.
Ayant travaillé comme chef cuisinier d'un restaurant durant plusieurs années, il souhaite proposer un service digne d'un restaurant mais à déguster chez soi. Ici, vous trouverez des plats concoctés avec amour, avec des produits de saison, pour une cuisine faite maison. Pour limiter le gaspillage alimentaire et pour le plaisir de ses clients, Guillaume propose chaque semaine une carte différente s'adaptant à ses envies et aux produits du marché, d'où son nom l'éphémère...

« Car chaque jour est différent et que chaque saison apporte son lot de saveurs » G. Alric

La boite à photos (Mélanie Lair)

Mélanie Lair a ouvert son atelier « La boite à photos » au coeur de Manigod en décembre 2021. Après 8 années en binôme avec son père, Gérard Lair*, à l'atelier photos à Thônes, Mélanie voyage et explore d'autres horizons. Elle décide de saisir l'opportunité de s'installer dans son pays d'enfance. Elle aime ces moments privilégiés avec ses clients. Partager un instant de vie, saisir une ambiance, trouver le bon angle ou capter une émotion, Mélanie s'adapte à tous vos projets. Axée sur les portraits, les mariages, l'événementiel et la reproduction en première intention, la demande se diversifie avec les photos immobilières, photos d'identité, ou photos publicitaires...

**photographe Manigodin à l'origine de la fresque des habitants de Manigod édition 2021*

Le Happy Chalet (Christelle et Alexandre Ceccon)

Christelle et Alexandre Ceccon restaurateurs au bord du lac d'Annecy ont pris de l'altitude en s'installant également à Merdassier. Suite à un coup de cœur pour le Happy Chalet, en décembre 2021, ils deviennent propriétaires de ce restaurant d'altitude. Ambitieux et motivés, ils souhaitent bien sûr travailler en saison touristique et y développer des événements en intersaison (Mariage, Animation...). Cuisine traditionnelle, menu du jour, restauration rapide, la cuisine est à la hauteur de ce lieu au cadre magnifique. Ce couple se pose encore la question d'une ouverture à l'année, car le contexte sanitaire n'a pas facilité leur début d'activité...

Le Sherpa (Marc Baldacchino et Anne-Laurence Margerard)

Marc et Anne-Laurence ont découvert Manigod et sa station de ski avec des amis. C'est à la suite d'une reconversion professionnelle, qu'ils décident de reprendre la gérance du Sherpa de Merdassier en 2021. Ouverts 7jours/7 en saison touristique, ils réfléchissent à ouvrir leur magasin à l'année. Ils ont l'intention de développer la vente de produits régionaux en partenariat avec les acteurs locaux.

L'en'K (Steve Sansico et Charlène Guiliano)

Après quelques travaux d'aménagement, Steve et Charlène ont ouvert L'en'K en décembre 2021. Ils accueillent leurs clients tous les jours en saison au passage du centre, au col de Merdassier. Steve confectionne des pizzas et des Waffles salés et sucrés derrière son comptoir en tandem avec Charlène qui propose un service sur place en terrasse ou à emporter. « Des plats faits avec amour et des produits frais » qui régalent les papilles le temps d'une pause gourmande.

Le saviez-vous ? Le Waffle est le nom anglais désignant la gaufre.

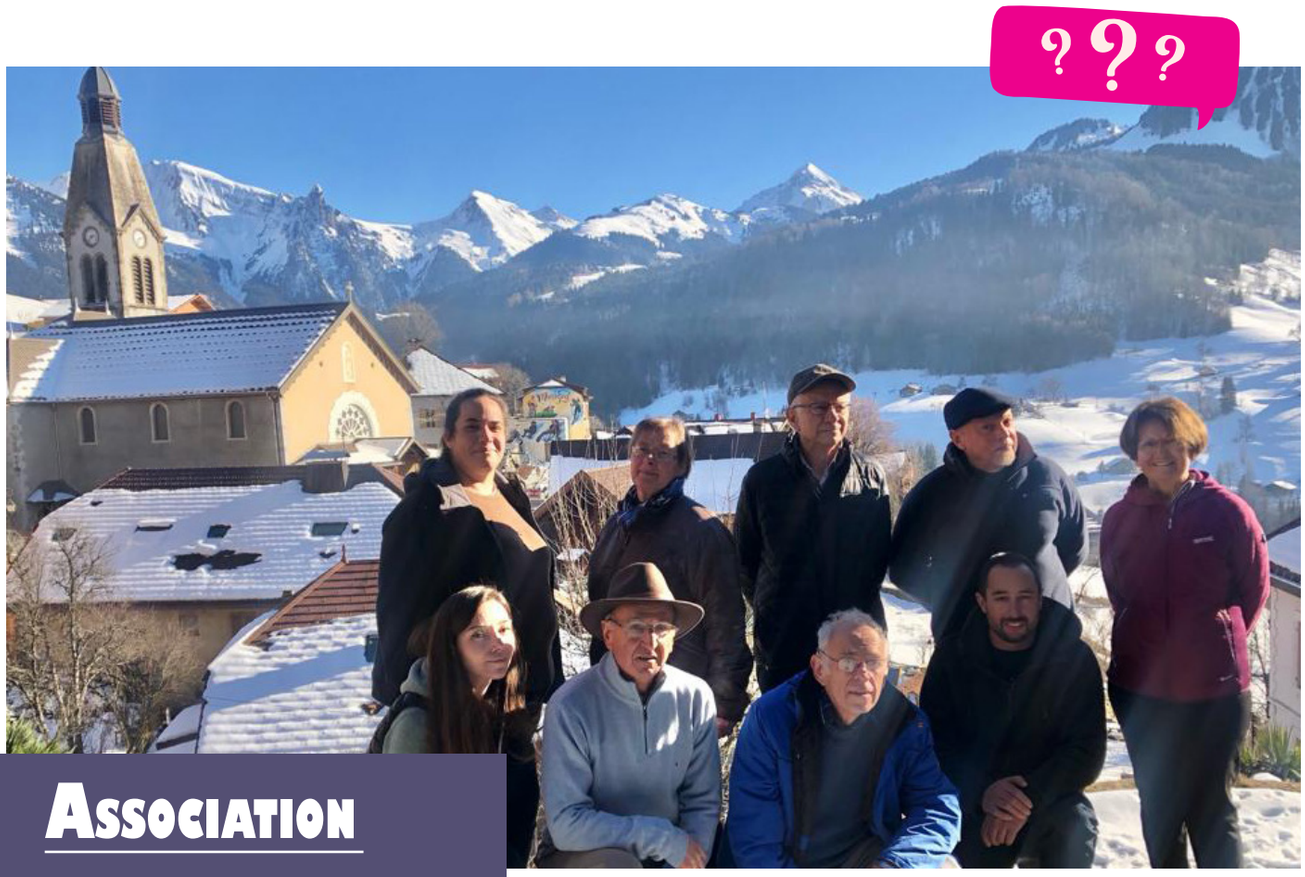

Association

« Le patrimoine est partout »

Association (VMMV) Vallée de Manigod Montagne Vivante

Son histoire a commencé en 2015. En effet, Florence BAUD-GRASSET, guide du patrimoine pendant 20 ans à Manigod a créé cette association afin de mieux faire connaître la commune à travers un site internet. En 2017, Paul PERILLAT-MERCEROZ en est devenu Président avant de passer le relais en 2021 au Président actuel, Mickael Veyrat-Charvillon. L'association est très fière de compter parmi ses trésors une des plus vieilles photos du village prise depuis l'Envers avant 1870.
Elle recense également de remarquables objets comme des drapeaux de conscrits des classes 1908 ou encore de 1923 sur lesquels apparaissent encore des symboles comme des chevaux.

Nouveau site internet

Le numérique au service du patrimoine et de sa transmission. L'intérêt pour le patrimoine traverse les âges et les montagnes.
En effet, cette association intergénérationnelle est actuellement composée d'une vingtaine d'adhérents amoureux du patrimoine qui se partagent une feuille de route commune : rechercher, collecter, vérifier et archiver les connaissances sur le patrimoine de la commune de Manigod et les rendre accessibles à tous. Pour cela, plusieurs groupes thématiques de travail ont été mis en place, nourrissant l'intérêt de chacun :
1/Manigodins d'hier à aujourd'hui
2/Traditions et Histoires
3/Artisanat et Commerces
Le patrimoine matériel comme immatériel est partout, les sujets sont infinis et les supports variés : photos, journaux, objets, ornements, récits composent les recherches.
Afin de rendre les travaux de collecte plus accessibles et visibles auprès de l'ensemble de la population toutes générations confondues, l'association **Vallée de Manigod, Montagne Vivante vient de se doter de son nouveau site internet : www.manigod-patrimoine.fr**
Ce dernier va permettre une dimension participative et interactive auprès de la population notamment grâce à des campagnes d'appels à la collecte (récits, photos, journaux...). Pour cela, l'association a su s'entourer d'une professionnelle compétente pour créer ce formidable outil de transmission de la mémoire collective.
Originaire de Villard de Lans, Lydie SOMNIER a rejoint l'association en s'installant à Manigod en 2020. C'est bénévolement qu'elle accompagne le développement de la communication de Vallée de Manigod Montagne Vivante par la mise en place d'outils digitaux nécessaires tels que la page Facebook « Manigod Patrimoine », le logo ou le nouveau site internet.

Garante de la mémoire collective locale, VMMV se tourne aussi vers l'avenir et n'aurait su prendre forme sans les personnes qui ont participé depuis sa création et celles qui œuvrent actuellement pour son développement.

INFOS PRATIQUES !

1. La commune recrute

Un(e) surveillant(e) de cantine - temps partiel - poste à pourvoir à partir du 1er septembre 2022
Un(e) AGENT TECHNIQUE/ASVP plein temps, durée illimitée

2. Inscriptions à la crèche

Il reste encore quelques places à la crèche de La Farandole de Manigod, vous pouvez inscrire votre enfant en prenant rendez-vous au 04 50 44 99 76.

3. Horaires ouverture au public

MAIRIE

Du lundi au jeudi : 8h30 -12h30
Vendredi : 8h30 -12h30
13h30 -16h

Le Maire peut recevoir sur rendez-vous tous les jours ouvrés de la semaine et le samedi matin.

DÉCHETTERIE

Ouverte uniquement le :
Mercredi : 13h30 - 17h30
Samedi : 8h - 12h
13h30 - 17h30

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi :
8h15 - 11h15
Fermée le mercredi

4. Inscriptions à l'école

Inscription des enfants au Groupe scolaire pour la rentrée scolaire 2022. Les parents doivent prendre rendez-vous avec Corinne Maillard, en Mairie au 04 50 44 89 06, avant le 15 avril.

5. Architecte conseil du CAUE

Il est là pour vous apporter gratuitement ses conseils architecturaux et non réglementaires, il tient une permanence à la Mairie de Saint Jean de Sixt tous les 1er et 3e jeudi de chaque mois, sur rendez-vous auprès de la CCVT au 04 50 32 13 59.

6. Labellemontagne

Le groupe fête cette année ses 10 ans d'exploitation des remontées mécaniques de Manigod.

6. France Services des Vallées de Thônes

10 rue Jean-Jacques Rousseau, Thônes, du lundi et mercredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 / mardi et jeudi : de 14h00 à 18h30 / vendredi : de 8h30 à 14h00 ; vous accompagne dans les démarches auprès de différents services : Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, MSA, ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques.
Tél. 04 58 13 00 28 - franceservices@ccvt.fr

7. Journée de l'environnement

Le samedi 21 mai, rendez-vous au garage communal à 7h30. Tous les habitants sont invités à y participer, la répartition des chantiers se fera en fonction des aptitudes physiques et des compétences de chacun. A partir de 13 h 00 un repas sera offert par la Mairie à tous les participants. Merci de vous inscrire à la journée et au repas avant le 2 mai en Mairie ou par mail à : mairie@mairie-manigod.fr

8. Exposition M'Lire

Du 26 mars au 30 avril 2022, aux heures de permanence de la bibliothèque (mercredi de 10 à 12h et de 15 à 18h - samedi de 10 à 12h) M'lire vous propose de découvrir le mariage de l'art et du recyclage au travers de l'exposition «Portraits de bestioles».
Deux ateliers créatifs sont prévus pour les enfants les 6 et 13 avril de 14h30 à 17h.

9. Théâtre/Les Margotins

LE PARADIS, C'EST BIEN ICI ? Comédie en 3 actes de Y. TABURET - Salle des fêtes de Manigod Tarif adulte : 10€ / Enfant (-12 ans) : 5€.
Vendredi 8 & Samedi 9 avril à 20h30 - Dimanche 10 avril à 18h00 - Vendredi 15 & Dimanche 17 avril à 20h30. Billetterie en ligne sur www.lesmargotins.fr
Renseignements au 06 87 13 36 30

10. Événement

Le Samedi 2 avril, à 14h30, passage du 36ème Rallye automobile de Faverges. Épreuve spéciale : Praz-Riant/Plan Bois. L'association du voisinage du Plan des Berthats tiendra une buvette.

11. Enquête

Pour répondre à l'enquête sur le bâtiment de l'ancienne Mairie/École :

Réunion publique :
le 1er juin 2022 à 20h30 à la Salle des fêtes de Manigod.

Date de parution du n° 7 du M :

le 15 juillet 2022

Pour recevoir par courrier postal le M, les résidents secondaires sont invités à s'inscrire en Mairie ou par mail à mairie@mairie-manigod.fr

Retrouvez la version web sur notre application ou sur notre site :
www.mairie-manigod.fr